

No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 16 NOVEMBRE 2015, À 19 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

M.	Claude Martel	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Karine Otis	Conseillère
Mme	Léa Thibault	Conseillère
Mme	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme	Annick Tremblay	Greffière adjointe
M.	François Corriveau	Directeur général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

Le maire demande une minute de silence en mémoire des personnes qui ont perdu la vie, des blessés, leurs familles et du peuple français, suite aux attentats à Paris.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault
Appuyée par : le conseiller Sébastien Langlois

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance en ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

6.3 Achat de 2 tracteurs multifonctionnels

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2015

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2015, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 19 octobre 2015, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2015-264

Rés. 2015-265



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

4.1 Comité général du 10 novembre 2015

4.1.1 Caissière - Service de la trésorerie

Rés. 2015-266

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2015-26 et de procéder à la nomination de madame Julie Banville au poste de caissière au Service de la trésorerie, et ce, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat des employées et employés de bureau et loisirs, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et de toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 Technicienne à la bibliothèque - Service des arts, de la culture et du tourisme

Rés. 2015-267

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2015-27 et de procéder à la nomination de madame Janelle Leclair au poste de technicienne à la bibliothèque au Service des arts, de la culture et du tourisme, selon la convention collective en vigueur des employées et employés de bureau et loisirs, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et de toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.3 Subvention brigade scolaire juvénile

Rés. 2015-268

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et de la protection incendie portant le numéro DSP2015-11 et d'accorder une subvention de 500 \$ à l'école Trudel pour le maintien de la brigade scolaire juvénile sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1074, rue des Érables

Considérant la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale déposée par le propriétaire de la résidence du 1074, rue des Érables;

Considérant que la superficie de la toiture n'excède pas celle de la galerie qu'elle abrite;

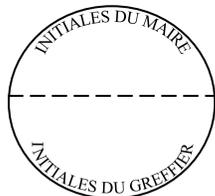
Considérant que les matériaux utilisés sont permanents;

Considérant que la résidence est située dans l'extrémité de l'unité de maisons en rangée et qu'elle comprend donc une cour latérale;

Considérant que le type de construction est semblable aux toitures de même utilité situées dans la zone 152 R;

Rés. 2015-269

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2015-33 et d'accepter le projet de plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la résidence sise au 1074, rue des Érables, en vertu du Règlement 2003-650, le tout selon les documents déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.5 Demande de construction dans l'assiette de la servitude - 914-916, rue De Puyjalon

Considérant que la demande est jugée raisonnable, étant donné la mise aux normes pour l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite;

Considérant que la demande a fait l'objet d'une demande de certificat d'autorisation;

Considérant que la construction projetée est située entièrement dans les limites du terrain du requérant;

Rés. 2015-270

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2015-34 et d'accepter la demande de construction d'une nouvelle rampe d'accès et d'un nouveau perron dans l'assiette de la servitude en faveur de la Ville de Baie-Comeau, publiée au registre foncier du Québec sous le numéro 146 014, et ce, concernant le bâtiment situé au 914-916, rue De Puyjalon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.6 Cimco Réfrigération - Contrat de service - Centre Henri-Desjardins

Rés. 2015-271

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des loisirs et sports portant le numéro LO2015-18 et que la Ville accepte de renouveler le contrat de service avec Cimco Réfrigération relativement au système de réfrigération au centre Henri-Desjardins, et ce, pour les trois prochaines années, soit 2016, 2017 et 2018 avec option pour le prolongement de deux années additionnelles, soit 2019 et 2020. Il est également résolu d'autoriser le directeur des loisirs et sports à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.7 Approbation d'une dépense de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$

Rés. 2015-272

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des loisirs et sports portant le numéro LO2015-19 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$ pour le mois d'octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.8 Approbation d'une dépense de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$

Rés. 2015-273

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2015-06 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$ pour le mois d'octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.9 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 octobre 2015

Rés. 2015-274

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2015-32 et d'accepter pour dépôt le compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le lundi 26 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Comité général du 16 novembre 2015

4.2.1 Appel d'offres 2015-15 - Mise aux normes d'infrastructures de distribution et de traitement d'eau potable - Lien d'aqueduc McCormick

Rés. 2015-275

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport du directeur adjoint aux services techniques portant le numéro ST2015-07 et de retenir les services des Entreprises R & G St-Laurent inc. pour la somme de 2 161 099,05 \$, taxes incluses (TPS et TVQ) concernant la mise aux normes d'infrastructures de distribution et de traitement d'eau potable - Lien d'aqueduc McCormick, le tout découlant de l'appel d'offres 2015-15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.2 Rapport sur la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Rés. 2015-276

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport de la chef de division à la gestion de l'eau et au développement durable portant le numéro GE2015-01 afin d'accepter le rapport de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour l'obtention de toutes les subventions auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.3 Budget 2016 - Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan

Rés. 2015-277

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport de la chef de division à la gestion de l'eau et au développement durable portant le numéro GE2015-02 afin d'approuver les prévisions budgétaires 2016 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan ayant des revenus de l'ordre de 5 890 000 \$ et établissant la quote-part de la Ville de Baie-Comeau pour l'année 2016 à 1 796 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.2.4 Mesure disciplinaire - Numéro d'employé 124

Rés. 2015-278

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2015-13 et d'imposer à l'employé portant le numéro 124 une suspension sans solde d'une journée. La direction du service concerné déterminera la date de cette suspension, et ce, selon les besoins du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.5 Nomination de Annick Tremblay en remplacement de Lorna Pineault - Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive (SOPOR)

Rés. 2015-279

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport de la greffière adjointe portant le numéro GC2015-35 et de nommer madame Annick Tremblay en remplacement de madame Lorna Pineault, à titre de personne-ressource en droit au sein de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive (SOPOR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.6 Nomination d'un greffier et d'un greffier adjoint à la cour municipale

Rés. 2015-280

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport de la greffière adjointe portant le numéro GC2015-36 afin de nommer madame Isabelle Veilleux au poste de greffière à la cour municipale et de nommer madame Sylvie Fournier au poste de greffière adjointe à la cour municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.7 Embauche contractuelle - Service des loisirs et des sports

Rés. 2015-281

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2015-30 et de procéder à la nomination de madame Jacinthe Maloney au poste de superviseur adjoint au centre de ski du Mont Ti-Basse avec un contrat de travail de 21 semaines au Service des loisirs et des sports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.8 Approbation de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2015-282

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics et services techniques portant le numéro TP2015-19 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$ pour le mois d'octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.2.9 Listes de comptes 2015-31, 2015-32, 2015-33, 2015-34, 2015-35, 2015-36, 2015-37, 2015-38 et 2015-39

Rés. 2015-283

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

De donner suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2015-24 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2015-31, 2015-32, 2015-33, 2015-34, 2015-35, 2015-36, 2015-37, 2015-38 et 2015-39 pour les périodes 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE, PÉTITIONS ET DÉROGATIONS MINEURES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2015

Rés. 2015-284

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité précédant la présentation des prévisions budgétaires et les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations 2015. De plus, il est également résolu que ce rapport soit publié dans le journal Le Manic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Nomination d'un maire suppléant

Rés. 2015-285

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault
Appuyée par : le conseiller Réjean Girard

De donner suite au rapport de la greffière adjointe portant le numéro GC2015-28 et de nommer la conseillère Reina Savoie-Jourdain afin d'agir à titre de maire suppléante, et ce, pour la période commençant ce jour jusqu'à la séance publique du conseil municipal du mois de mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Achat de 2 tracteurs multifonctionnels

Rés. 2015-286

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics et services techniques portant le numéro TP2015-20 et d'exercer l'option d'achat contenue au crédit-bail numéro 108248020796, relativement à l'achat de 2 tracteurs multifonctionnels de type « Trackless » au montant de 40 000 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

7.1 Urbanisme - Adoption d'un second projet de règlement concernant diverses modifications à la réglementation d'urbanisme

Étant donné que ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire, il n'y a pas lieu d'adopter un second projet de règlement.

7.2 Urbanisme - Adoption d'un second projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

D'adopter un second projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage, et ce, conformément au projet déposé à la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Urbanisme - Adoption d'un second projet de règlement sur les permis et certificats

Étant donné que ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire, il n'y a pas lieu d'adopter un second projet de règlement.

8. AVIS DE MOTION

8.1 Projet de règlement concernant diverses modifications à la réglementation d'urbanisme

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant diverses modifications à la réglementation d'urbanisme. De plus, il demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 11 novembre 2015.

8.2 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

La conseillère Carole Deschênes donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage. De plus, elle demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 11 novembre 2015.

8.3 Projet de règlement sur les permis et certificats

La conseillère Reina Savoie-Jourdain donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement sur les permis et certificats. De plus, elle demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 11 novembre 2015.

8.4 Projet de règlement modifiant le Règlement 2011-798 concernant la tarification des services dispensés par la Ville de Baie-Comeau

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2011-798 concernant la tarification des services dispensés par la Ville de Baie-Comeau. De plus, il demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 11 novembre 2015.

Rés. 2015-287



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

8.5 Projet de règlement concernant la taxation de l'année 2016

Le conseiller Réjean Girard donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant la taxation de l'année 2016. De plus, il demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 11 novembre 2015.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

10. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Réjean Girard

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 20 h 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CLAUDE MARTEL
MAIRE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE ADJOINTE

Rés. 2015-288